



DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE MONNIÈRES
Séance du 8 septembre 2022

Le huit septembre deux mille vingt-deux à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Monnières, légalement convoqué, s'est réuni dans la salle Henri Gaborit, sous la Présidence de séance de Monsieur Stéphane ENTEME, Maire-Adjoint.

Date de convocation : 1^{er} septembre 2022

Nombre de membres en exercice : 17 - Présents : 9 - Votants : 17

Présents : Mr Stéphane ENTÈME, Mme Françoise MÉNARD, Mme Hélène QUÉMERÉ, adjoints au Maire, Mr Christian MAILLARD, Mme Sylvie CHATELLIER, Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE, M. Rodolphe BORRÉ, Mme Servane CHESNEAU, Mme Magalie RAVELEAU DUAUT

Absents excusés : Mr Benoît COUTEAU (pouvoir donné à Mr Rodolphe BORRÉ), Mme Linda GABORIAU (pouvoir donné à Mme Sylvie CHATELLIER), Mr Richard LOPEZ (pouvoir donné à Mme Marie-Louise LOUVEAU de la GUIGNERAYE), Mme Gwladys BRANGER (pouvoir donné à Mme Françoise MENARD), M. Pascal BOUTON (pouvoir donné à Christian MAILLARD), M. Sébastien BESSON (pouvoir donné à Hélène QUÉMERÉ), Mme Émilie BOUTSIOU (Mr Stéphane ENTEME), Mr Vincent CAILLÉ (Mme Servane CHESNEAU)

Secrétaire de séance : Mme Magalie RAVELEAU DUAUT

2022-09-08-004 – CRÉATION DE PARKINGS PRES DE L'ESPACE CULTUREL ET DERRIERE LA FUTURE ÉCOLE

Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la commande publique,

Considérant ce qui suit :

Dans le cadre de l'aménagement des abords de l'école et du lotissement du Pampre d'Or, il est apparu nécessaire de créer un parking près de l'espace culturel et un second parking derrière la future école, travaux qui n'avaient pas été prévus initialement.

L'entreprise AUBRON-MECHINEAU, en charge des travaux d'aménagement des abords de l'école et du lotissement du Pampre d'Or a proposé les 2 devis suivants :

- Parking près de l'espace culturel de 5 places + PMR : 19 830 € HT
- Parking près de la nouvelle école de 13 places : 15 748 € HT

Le coût total de ces travaux s'élève à 35 578 € HT. Il est proposé que ces travaux soient financés sur l'opération PPRV 2022.

Il est demandé au conseil municipal de délibérer concernant la création de parkings près de l'espace culturel et derrière la future école pour un coût global de 35 578 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- DÉCIDE, à l'unanimité, de valider la création de parkings près de l'espace culturel et près de la nouvelle école pour un coût total de 35 578 € HT.



- AUTORISE Monsieur le Maire, ou à défaut ses adjoints, à signer les pièces afférentes à l'exécution de la présente décision.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La secrétaire de séance
Magalie RAVELEAU DUAUT



Registre certifié conforme,
Pour le Maire empêché,
Le Maire-Adjoint
Stéphane ENTEME

